



# LE PIRE SERAIT DE S'HABITUER

Réseau Éducation Sans Frontières  
www.educationsansfrontieres.org

Il se peut que le chiffre de 25 000 expulsions visé par Hortefeux ne soit pas atteint cette année, ministre qui déplore de n'avoir exécuté que 21 000 fois du fait des périodes électorales et de l'entrée des Bulgares et des Roumains dans l'UE. !

Qu'à cela ne tienne. Il annonce qu'il fera pire l'année prochaine et pire encore en 2009.

Le ministre est déçu ? Nous sommes, nous, révoltés par le bilan d'une année scandaleuse, qui a donné pour 5 ans le pouvoir à ceux qui osent au mépris des conventions internationales et des droits les plus élémentaires renvoyer directement des jeunes en prison à la sortie de l'avion, Ibrahim, 20 ans, kurde expulsé en Turquie, bientôt enrôlé de force dans l'armée contre son peuple, arracher des pères à leur famille, l'acharnement contre M. Tastan, condamné aujourd'hui à être expulsé le jour où il sortira de prison, en est un nouvel exemple, multiplier les orphelins de père ou de mère, placer les enfants dans des prisons administratives pour étrangers (240 enfants en rétention depuis janvier 2007) avec leurs parents, expulser les mêmes familles à la dernière heure de la durée autorisée de rétention après 32 jours de bagarres et d'espoirs finalement déçus.

Année nauséabonde qui aura appris aux Français qu'une part non négligeable de l'argent public est gaspillé dans des expulsions : 10 à 15 000 € par expulsion selon Capital, soit 210 millions d'euros, estimation sans doute en dessous de la réalité. Le pire serait de s'habituer ...

Année des dissimulations : silence sur la mort de Chu Lan cachée pendant 48 heures, motus sur les déplacements des retenus, bas bruit sur l'avion privé planqué de 19 places, loué à l'année pour les vols sensibles, quand la brutalité de l'arrachement d'une famille du pays où elle vit paisiblement risque de faire par trop désordre, déni des rafles et des charters. Le pire serait de s'habituer.

S'habituer aussi à la distribution des rôles, aux rassem-

## « LA VIE PLUTÔT QUE LES CHIFFRES ! »

Du 22 au 31 décembre, envoyez et faites envoyer au ministre de l'immigration une lettre relatant la vie d'un jeune, ou d'une famille sans-papiers.

**Des artistes liront en public quelques unes de ces lettres**

## Sommaire n° 40

- *Le pire serait de s'habituer* **1**
- *Nous n'avons plus aucune nouvelle d'Ibrahim* **2**
- *Sitting de 450 collégiens à Grasse* **2**
- *À Orléans, AMILTON régularisé, champagne !* **3**
- *Pour Camila et sa mère, ils ne désarmeront pas jusqu'à la victoire* **3**
- *Molinges (39) se bat pour la famille de Lianna* **3**
- *1000 lycéens dans les rues de Lyon* **4**
- *Tous mobilisés pour sauver M. Zhuang Quanlong* **5**
- *4 établissements toulousains avec la famille Tordet* **5**
- *MARSEILLE avec les jeunes et les parents sans papiers* **6**
- *Une mobilisation express sauve un père aux portes de l'avion.* **7**
- *Un père de 3 enfants expulsé le 23 novembre à Asnières (Hauts de Seine)* **7**
- *Le retour de M. QIU à Pantin* **8**
- *Coup de force dans le Cantal : expulsion d'un père georgien et de son fils* **8**
- *Ils devaient se marier, la préfecture brise leur union !* **9**
- *Son épouse décédée, il est menacé d'expulsion* **9**
- *Dans le Maine et Loire...* **10**
- *La famille Ali (69)* **10**
- *Pour le retour des Muliqi en France* **11**

blements, à l'expression d'une indignation convenue quand les magouilles politiciennes produisent un amendement ADN éminemment contestable (et masquent ainsi tout le reste d'une loi dangereuse pour le regroupement familial et les jeunes scolarisés majeurs). Non vraiment pas.

On ne s'habitue pas et de nouvelles voix s'expriment et résistent : des agents ANPE du Refi qui refusent d'être transformés en « auxiliaires de police », du côté de la DDT, des inspecteurs qui refusent également de participer à une « police des étrangers », de celui de magistrats et de policiers aussi qui font savoir que trop c'est trop et qu'on ne leur fera pas faire n'importe quoi. Des profs qui montent au créneau contre la base-élève qui vise à renseigner sur les enfants sans papiers.

Dans la rue aujourd'hui, ce sont des jeunes, des centaines de jeunes, à Orléans, Grasse, Lyon, l'électorat d'aujourd'hui et de demain, qui manifestent devant les préfetures et les tribunaux partout où l'un d'entre eux est en danger, parce qu'ils découvrent pour la première fois les lois injustes qui risquent d'arracher leur copain à sa vie, à l'école, à ses projets. Ceux qui pour la première fois se rendent dans un port et un aéroport pour bloquer une expulsion, qui visitent les retenus dans les prisons administratives pour étrangers. Les innombrables qui déclarent soutenir un jeune majeur scolarisé, un enfant et sa famille privés du droit au séjour.

**Non M. Hortefeux, on ne s'habitue pas.**

---

## **NOUS N'AVONS PLUS DE NOUVELLES D'IBRAHIM**

**Jeune kurde de 21 ans, scolarisé au Lycée Perdonnet de Thorigny-sur-Marne (77) expulsé en Turquie le 9 novembre dernier à la troisième tentative, malgré une forte mobilisation.**

Emprisonné directement à la descente de l'avion, il a été libéré mais devra partir à l'armée dans quelques semaines maintenant (sursis obtenu par l'avocate turque grâce à son certificat de scolarité français !)

Plus qu'un mois et demi et Ibrahim vit très mal cette situation. Il est

aussi toujours sous la menace d'un emprisonnement de 4 ans, peine qui doit être rejugée car il était mineur au moment où elle a été prononcée pour son appartenance au PKK, mais dont on peut craindre qu'elle soit confirmée.

En France, la bagarre pour le retour d'Ibrahim se poursuit : une campa-

gne de Fax « un visa pour Ibrahim » a eu lieu lundi 3 et mardi 4 décembre. Des milliers de fax doivent encore arriver simultanément au ministère de l'immigration et à l'Elysée. **Il compte sur nous, nous avons besoin de vous !**

Resf 77

---

## **Sitting de 450 collégiens au collège St Hilaire de Grasse autour de Jihène (11 ans) et Wahdji (14 ans)**

Leur père est en France depuis 2001, la maman, enceinte, a ses parents et 1 frère régularisés en France. Ils sont menacés d'expulsion. Tout le collège s'est mobilisé autour de la famille, un texte est rédigé et contresigné par 30 profs et CPE. Plusieurs lettres des enseignants réclament le droit au séjour pour la famille, et parmi elles, le témoignage de l'institutrice de Jihène, elle aussi née en Tunisie, et aujourd'hui enseignant aux élèves français la langue et le civisme.

Prenant sous sa protection son élève, menacée de « reconduite à la frontière », elle adresse au tribunal une lettre engagée et émouvante. Puisse le message arriver tout droit à la compréhension du juge.

Parrainage, pétitions, un vaste élan de solidarité se manifeste jusqu'au tribunal administratif le 11 décembre. Il faudra attendre le résultat en début 2008.

Resf 06

# **Lycéens mobilisés à Orléans et des milliers de signatures : AMILTON RÉGULARISÉ , CHAMPAGNE !**

Amilton, angolais, arrivé à l'âge de 16 ans 1/2 est l'un de ces jeunes mineurs isolés, pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Scolarisé au lycée St Croix St Euverte, il ne parlait pas un mot de français à son arrivée. Il rêve d'être animateur : pendant les vacances de la Toussaint son comité s'organise pour qu'il effectue la première partie du BAFA.

Mais la préfecture ne veut pas le régulariser : le 28 novembre alors qu'il est encore sous le coup d'une OQTF de janvier 2007, il dépose, accompagné de son comité de soutien composé de lycéen(ne)s, enseignant(e)s, citoyen(ne)s connu(e)s dans diverses associations, éducateur(trice)s, travailleur(euse)s sociaux en formation..., une nouvelle demande de titre de séjour.

Mais il faut faire plus.

Le collectif de soutien organise le 11 décembre à l'Astrolabe un débat concert sur le thème : Artistes, Travailleurs sociaux, Citoyens : pourquoi et comment s'engager ? Et le parrainage d'Amilton par Tété, le chanteur de l'Air de rien, À la faveur de l'Automne et de l'album Le sacre des Lemmings (et autres contes de

la lisière). Autres invités : Christian Sterne, metteur en scène et le chanteur Ignatus, ainsi que Macaire Passy, sociologue, formateur à l'École Régionale du Travail Social d'Olivet et des jeunes ex-mineurs isolés aujourd'hui régularisés.

**10 décembre** : Amilton reçoit la lettre de la préfecture qui lui délivre un titre «Vie Privée et Familiale».

## **BRAVO à AMILTON, BRAVO à tous ses SOUTIENS**

Cette régularisation c'est aussi un nouveau tremplin pour les 5 jeunes ex-mineurs isolés que nous protégeons depuis novembre 2005 sur les 26 auprès desquels nous nous étions engagés. Deux sont toujours en procédure et poursuivent depuis leurs études sans titre de séjour.

Pour les trois autres la préfecture n'a délivré que des titres «étudiant» ou «maladie» et nous ne nous en satisfaisons pas.

CHAMPAGNE pour ce soir, mais nous nous sommes donc aussi promis de CONTINUER tant que cela sera nécessaire.

A bientôt pour de nouvelles mobilisations

**Comité Amilton- Resf45**

## **Pour Camila et sa mère, ils ne désarmeront pas jusqu'à la victoire**

29 novembre Camila, jeune brésilienne de 1<sup>ère</sup> ES du lycée Jean Zay mobilise autour de sa situation plus de 400 lycéens dans les rues d'Orléans.

En juillet, l'APRF infligé à Camila a été annulé mais pas celui de Zelia, sa mère. Le préfet du Loiret a ensuite fait appel contre Camila qui va passer avec sa mère le 7 décembre à la Cour Administrative d'Appel de Nantes. Les lycéens sont dans la rue, le préfet refuse de recevoir la délégation. Qu'importe ! Ils déposent les 2270 signatures qu'ils ont récoltées et ne se démobilisent pas : une délégation de lycéens, parents d'élèves et enseignants accompagnent Camila et Zelia sa mère à la Cour Administrative d'Appel de Nantes ce vendredi 7 décembre tandis que 300 lycéens se rassemblent aux grilles du lycée en attente de nouvelles par téléphone. Le rapport du Commissaire du gouvernement est défavorable : «ILS VEULENT METTRE CAMILA DEHORS, ON VA LEUR MONTRER QU'ILS ONT TORT» reprennent ils aussitôt.

Depuis le 29 novembre, ils ont poursuivi leur campagne de signatures : **et...3470 de plus !**

Un lycée dans la rue cela ne suffit pas au préfet, eh bien ! Ils contactent les lycées voisins...

Voilà de la graine de citoyens qui ne s'habitueront pas...

**Resf 45**

## **LIANNA , l'école , la prison , de nouveau l'école : jusqu'à quand ?**

### **Molinges (39) se bat pour sa famille**

Extrait du journal de Lianna : « ce matin les gendarmeries sont venus nous chercher, et j'étais dormir encore ; il y avait beaucoup de gendarmerie. Ma famille a pleuré, moi aussi parce qu'ils voulaient nous

ramener en prison. Mais on avait très peur, ils nous avaient ramené très loin. On a très mal tout partout. J'avais très peur je pouvais pas dormir. Je savais qu'on restait toujours là-bas ... et je veux rester tranquille-

ment en France jusqu'à maintenant, J'avais mal partout. Il avait fermé les mains de mes parents avec un gros truc en fer mais moi je pouvais pas regarder parce que j'avais trop peur et j'ai pleuré. J'ai pensé ils vont tuer

mes parents et après je n'avais plus mes parents... »

La famille Petrossian (père arménien, mère azéri) a quitté l'Arménie il y a une dizaine d'années. Ils font un passage en Russie où naît Lianna, arrivent en juillet 2005 en France. Déboutés de leur demande d'asile, ils s'installent d'abord dans l'Ain puis à Molinges, dans le Jura. Le 28 septembre 2007, ils reçoivent une OQTF. Le 7 novembre, veille de la rentrée des vacances d'Automne,

Lianna été arrêtée à son domicile avec ses parents et conduite au Centre de Rétention Administrative de Rouen. Elle devait quitter notre territoire. Le 8 novembre, sa chaise dans la classe de CE1 était vide. Parce que la loi n'avait pas été respectée dans la procédure, Lianna est revenue mais sa scolarité peut être interrompue à nouveau car elle et sa famille risquent à tout moment d'être reconduits dans un pays où ne les attends que la violence.

Un recours sera examiné le 23 janvier au TA.

« Je suis bien à l'école et j'aime bien y aller. Je ne comprends pas pourquoi je devrais partir. J'ai toujours peur que des gens viennent nous dire de partir. »

Autour de la famille, le comité de soutien des parents du RPI Chasal-Molinges et RESF mobilisent et organisent une réunion publique à Molinges le 18 décembre.

RESF 39

## **Le 13 décembre, à l'appel du collectif RESF des jeunes majeurs sans-papiers**

### **1000 lycéens dans les rues de Lyon**

## **Contre les expulsions programmées de leurs copains ou copines**

Depuis cet été, les OQTF pleuvaient sur les jeunes majeurs sans-papiers du collectif, ou qui se faisaient connaître au fur et à mesure : Mouna, Rajae, Achille, Ulrich, Marlyse, Oussama, Dato, Bonheur, Lasha... Marcel, lui, sous APRF confirmé, avait recommencé ses cours et n'avait pas obéi à la Préfecture qui voulait qu'il parte à la fin de la dernière année scolaire ! Surtout, la police était toujours plus menaçante avec visites au domicile de la PAF et contrôle dans les métros : arrestations de Marlyse et Oussama (libérés après) dans leur chambre de foyer la semaine d'avant, par exemple... Certaines OQTF étaient confirmées par le TA. De plus, il fallait face au refus de la Préfecture de recevoir plusieurs délégations de lycée pour des cas précis.

Les lycéens ne sont pas restés les bras ballants devant tout ça. Ils ont commencé, au lycée Jean Lurçat, en se mobilisant assez spontanément un beau matin de la fin novembre :

départ à 200 pour la Préfecture pour défendre Mouna !

Tenant compte de toute cette situation, le collectif des jeunes majeurs a décidé de frapper un grand coup : appel à une manifestation de tous les lycéens, contre les expulsions programmées, en pleine journée de cours, avec préavis de grève déposé par les syndicats enseignants !

Les enseignants se sont moyennement mobilisés, mais les lycéens n'ont pas raté la mobilisation ! Dès le matin, des lycéens du lycée Forest de St-Priest ont bloqué l'entrée de leur lycée, puis un rond point pour « se faire entendre » et soutenir Lasha... Et l'après-midi, ils étaient de 800 à 1000 à se retrouver à la manif, venant surtout de plusieurs lycées professionnels de banlieue, ceux où sont scolarisés les jeunes sans-papiers du collectif, mais pas seulement. Beaucoup plus de jeunes que d'adultes pour une manifestation RESF aux allures assez inhabituelles ! Ambiance très chaude

avec des jeunes pour qui c'était très souvent le baptême de la manif ! La police barricadait la Préfecture. Pas de quoi faire peur aux lycéens ! On a frôlé les incidents, mais le service d'ordre mis en place, un peu à la hâte, avec l'aide notoire des étudiants de RUSF et autres, a joué son rôle...

Tout ça n'a pas convaincu la Préfecture d'ouvrir ses portes à une délégation reçue en bonne et due forme ! Elle a quand même entrebaillé la porte puisque les 10 dossiers de lycéens sous OQT ont pu être déposés.

Et, en tous cas, la Préfecture sait désormais qu'elle s'expose à de belles ripostes de la jeunesse si elle touche aux jeunes majeurs sans-papiers scolarisés ! Et les jeunes sans-papiers savent de quelle solidarité ils peuvent bénéficier... Autant pour nous ! On continue !

RESF Lyon 69

## **Profs et personnels du collège S. Delaunay tous mobilisés pour sauver M. Zhuang Quanlong, arrêté à Chambéry**

**Si vous n'avez pas envie de tout lire, passez à la conclusion: la mobilisation d'un établissement scolaire et de son chef, les contacts, le réseau, la réaction rapide et le fait d'avoir un dossier à jour, c'est ce qui a permis la libération de M. Zhuang.**

M. ZHUANG QUANLONG a été arrêté par la PAF le 6 décembre au matin alors qu'il se déplaçait pour trouver du boulot à Chambéry.

Il est le père de deux enfants (une scolarisé au CLG Sonia Delaunay, Paris 19<sup>ème</sup>, un autre né en France non scolarisé).

Sa femme mère de Yuan, en 6<sup>ème</sup>, est arrivée au collège catastrophée : son mari avait été arrêté à 10h par la police à Chambéry, où il était parti hier pour travailler.

Nous avons d'abord téléphoné au commissariat où M. Zhuang était retenu, non pas pour demander de ses nouvelles, mais pour apporter des informations à son sujet : ce mon-

sieur vit et travaille en France depuis plusieurs années, il a des enfants nés et scolarisés en France.

Le commissariat nous reçoit cordialement, et nous prie de lui faxer les pièces justifiant les arguments avancés.

Le parrain de Yuan et Maxime arrive 1/2 h plus tard au collège avec le dossier complet de la famille : nous faxons actes de naissance, certificat de scolarité, dernier recépissé de la préf dans un premier temps; puis nous décidons de faxer d'autres éléments, tout ce qui peut peser.

Parallèlement, les enseignants et personnels du collège se mobilisent ; chacun apporte sa contribution (imprimer des certificats, photocopier, faire signer la pétition) et surtout, les professeurs de Yuan font chacun une attestation et une lettre, signée de tous les collègues présents, pour demander que le père de leur élève retrouve sa famille au plus vite.

Lettres faxées, attente...

Parallèlement encore, on recherche

un-e avocat-e pouvant intervenir sur le 73. C'est grâce au GISTI que nous entrons en relation avec une avocate militante prête à intervenir.

Enfin, vers 16h30, un collègue demande à la principale du collège de téléphoner personnellement au commissariat, ce qu'elle fait.

Est-ce ce qui a fait pencher la balance? La réponse qu'on lui fait est «il sera libéré ce soir»

Nous partons du collège rassurés, après une journée d'angoisse très éprouvante pour Yuan sa mère et son petit frère.

Son parrain et moi les raccompagnons et en chemin, Mme Zhuang reçoit un appel bref de son mari: il est sorti. Il se débrouille pour rentrer sur Paris, il ne va pas travailler à Chambéry.

Une personne de la LDH et RESF Savoie cherche à retrouver M. Zhuang pour faciliter son retour sur Paris. Elle nous rappelle bientôt.

Merci à tous les collègues du collège et à tous les militants qui nous ont aidés avec leurs conseils, leurs réactions, leurs contacts. La famille Zhuang leur est très reconnaissante

**Resf 75**

### **SANS PAPIERS, MAIS PAS SANS SOUTIEN**

## **4 établissements toulousains multiplient les actions aux côtés de la famille Tordet**

M. Tordet Léopold est d'origine centrafricaine. Il est en France depuis le 3 octobre 1999. D'abord étudiant, il occupe aujourd'hui un emploi dans une entreprise de transport. Il a trois enfants scolarisés au lycée des Arènes, au collège Bellefontaine et à l'école maternelle Bellefontaine.

« Prince, le lycéen a d'ailleurs obtenu une bourse au mérite, il était un élève brillant de notre collège (mention très bien au brevet, récompense de la mairie de Toulouse ...) et réussit parfaitement cette année au lycée » écrivent les personnels grévistes de son ancien collège. Il a été fait **citoyen d'honneur de la ville de Toulouse** pour le sérieux de son travail ! Mardi, ses camarades avaient organisé une longue chaîne humaine autour du leur lycée pour exiger qu'il reste en France.

Ses deux jeunes sœurs sont scolarisées, l'une au collège Bellefontaine, l'autre, née en France, à la maternelle Bellefontaine.

Quelque 400 personnes, selon la police et les organisateurs, se sont rassemblées autour d'un orchestre improvisé, avec saxos et tambour, mercredi 12 décembre à Toulouse devant la préfecture de Midi-Pyrénées pour soutenir plusieurs familles de sans-papiers expulsables. Sur une

banderole, a constaté un journaliste de l'AFP, on pouvait lire : «Sofia, Luna, Victor ont enfin leur place assurée à l'école. Mais que vont devenir Anna, Nelly, Souad ou Cynthia ?» Les manifestants ont crié «non aux expulsions, oui la France est leur pays» et des enseignants ont apporté des pétitions signées par des centaines de personnes, qu'une délégation devait remettre à la préfecture.

Plusieurs dizaines d'élèves du lycée toulousain des Arènes ont déployé une banderole en soutien à la famille de Prince.

Le 13, une partie des personnels du collège Reynerie de Toulouse a décidé de se mettre en grève pour protester contre l'avis d'expulsion de la famille TORDET qui arrive à échéance le 16/12/2007. Le collège a été fermé pour l'après midi car la sécurité des élèves ne pouvait être assurée par manque de personnel. Une reconduction du mouvement est à prévoir pour le vendredi. Avant d'en arriver à la grève, diverses actions ont été menées par des personnels du collège Reynerie : pétitions, tractage sur le marché, lettres individuelles et collectives au préfet de Haute Garonne, au Recteur de l'académie de Toulouse, ainsi qu'une lettre adressée à Nicolas Sarkozy

# **MARSEILLE arc-boutée autour des jeunes et des parents sans papiers**

## **Mobilisations et échos dans la presse locale.**

• **M. NAILI (Algérien, père de 2 enfants)** a échappé à l'expulsion prévue le dernier jour de sa rétention. La préfecture a finalement renoncé et il a été libéré le 28 novembre.

• **M. BRAHITI (Algérien, père de deux enfants)** avait échappé à une première tentative d'expulsion grâce à l'action des marins CGT-SNCM. Il a finalement été expulsé (après avoir été drogué et tabassé) par avion le 30 novembre malgré une mobilisation RESF à l'aéroport de Marignane.

• **Samira BOBOUCH, marocaine de 23 ans**, soutenue par RESF, son ancien lycée à Miramas, le maire de Velaux (13), etc. Elle a refusé d'embarquer le 4 décembre dans l'avion qui devait l'emmener à Casablanca. Le lendemain 5 décembre, elle était amenée au port de Sète et expulsée violemment vers Tanger malgré la mobilisation RESF de militants de Sète, de l'Hérault et de Marseille (qui s'étaient transportés en voiture avec le père de Samira en urgence).

Passage au commissariat à son arrivée. Le cousin de Mr Bobouch était sur place (a récupéré son petit bagage) ainsi que les militants de l'association Marocaine des Droits de l'Homme et du Resf Maroc (les mêmes ?). Sortie du commissariat ils sont partis faire constater par un médecin les violences qu'a subies Samira.

Article dans La Provence, ça ne ramène pas Samira mais ça fait du bien tout de même.

• **M. Ferdenze TASTAN, kurde, père de 5 enfants, toujours emprisonné jusqu'au 21 décembre.**

L'acharnement dont est victime la famille TASTAN qui ne demande qu'à vivre en paix en France, après toutes les souffrances subies dans son pays, est intolérable.

Le 21 décembre, nous serons avec Ferdenze Tastan à son procès à Lyon.

M. TASTAN a été interpellé samedi 24 novembre sur simple contrôle d'identité à un feu rouge. Il a été placé en garde à vue à l'Évêché, puis interné au centre de rétention du Canet, parce qu'il n'a pas de papiers. Il a fait toutes les démarches à plusieurs reprises pour que toute sa famille soit régularisée, Mais à chaque fois cela lui a été refusé ! Sa demande d'asile politique a elle aussi été refusée !

Parce qu'il est kurde, son expulsion signifie la prison à son arrivée en Turquie ! Il a fui son pays parce qu'il y a déjà fait près de deux ans de prison à cause de son engagement politique.

À son retour, c'est 30 ans de prison qui l'attendent, comme tous les kurdes dans la même situation. Comme pour faire écho à nos craintes, des journaux en ligne turcs se réjouissaient hier de l'expulsion annoncée de F. Tastan, le plus connu d'entre eux allant jusqu'à titrer «La France fait un geste en livrant aux autorités turques Ferzende Tastan, un des principaux leaders européens du PKK ! »

Même si cette allégation est mensongère on imagine aisément, s'il était expulsé, ce qui l'attend.

**Un véritable acharnement contre cette famille !**

Depuis plus de cinq ans, Monsieur Tastan vit en France avec sa femme et ses cinq enfants, dont quatre sont scolarisés.

Sedat, son fils aîné a lui aussi été arrêté l'an dernier mais a réussi à échapper à 3 tentatives d'expulsion. Alors qu'il demandait un dossier de régularisation en octobre dernier, il s'est fait arrêter à la préfecture, mais heureusement, son arrestation a été considérée comme déloyale.

10 décembre. Soutenu par les mobilisations marseillaise et lyonnaise, M. Tastan refuse d'embarquer. Il a été présenté au tribunal à Lyon, il a été placé sous mandat de dépôt, c'est à dire incarcéré, jusqu'au 21 décembre date du procès. C'est une grande déception pour sa famille et ses soutiens.

Le RESF13 appelle à multiplier les messages et manifestations de soutien visant à obtenir la libération de M. Tastan.

**M. Tastan ne doit pas être expulsé, il ne doit pas non plus aller en prison.**

**RASSEMBLEMENT vendredi 21 décembre devant le TGI de Lyon pour exiger sa libération**  
**Un bus viendra de Marseille**

**DERNIÈRE MINUTE**

**Verdict :**

**3 mois de prison ferme et 3 ans d'interdiction du territoire pour M. TASTAN !**

# Une mobilisation express sauve un père aux portes de l'avion. APRÈS 23 JOURS DE RÉTENTION, IL RETROUVE SON FILS CACHÉ.

Guyslain Manzongani est Angolais. Pasteur, il a été arrêté en avril 2002 suite à un prêche au cours duquel il avait fait allusion à la mort de Jonas Savimbi, leader de l'UNITA. Tabassé sur place, il a été arrêté puis relâché. Il s'est alors enfui avec son fils de 4 ans 1/2 en France. Sa demande d'asile a naturellement été rejetée. Guyslain Manzongani élève seul son fils Exaucé Manzongani depuis que sa femme a disparu alors que l'enfant avait 2 ans. En France, Guyslain Manzongani subvient aux besoins de son enfant, l'accompagne à l'école, l'aide à faire ses devoirs. Ils ont désormais fixé leur vie ici. Exaucé est un enfant d'ici, il ne parle plus portugais, il donne le meilleur de lui-même et suit sa scolarité à l'école primaire Balzac de Montereau, fait partie d'un club de football. Toutes ses attaches sont désormais en France. Monsieur Manzongani a une promesse d'embauche en CDI en qualité d'agent d'exploitation, sous réserve de sa régularisation. **Arrêté le 6 novembre, il est enfermé au Mesnil-Amelot. Exaucé est recueilli et caché, son père ne sait pas où.**

Resf est prévenu de la situation et de l'imminence d'une expulsion le 23 novembre : c'est le branle bas de combat on n'ose dire habituel : communiqué, appel au bombardement des autorités et au rassemblement à Orly où l'expulsion est annoncée pour le 24 novembre à 17 h. Quelques militants contactent les passagers qui, tout autant que les employés de l'enregistrement, leur font un accueil favorable. Pendant ce temps des personnalités, et Josiane Balasko entre autres, font le siège de l'Élysée et du ministère de l'Immigration. Rama Yade nous raccroche au nez. Les droits des enfants sont en week-

end. À 10 minutes de l'heure de décollage, on apprend que l'expulsion est retardée et que M. Manzongani a été reconduit au Mesnil. On espère sa libération immédiate. Mais le Préfet de Seine et Marne, vexé d'avoir à se plier aux caprices d'un ministre fera durer les tourments de M. Manzongani jusqu'au 29 novembre.

Fax mails et appels redoublent jusqu'au 29 11. Message de victoire. Guyslain Manzongani est libre ce soir ! **La préfecture de Seine et Marne a cédé aux demandes du ministère. Il peut enfin rentrer chez lui et retrouver son fils.**

## UN PÈRE DE 3 ENFANTS EXPULSÉ LE 23 NOVEMBRE À ASNIÈRES (HAUTS DE SEINE)

Titres du « Parisien »

12 /11 : les sans papiers parrainés devant la préfecture

17 /11 : Elèves et enseignants se mobilisent contre l'expulsion d'un père de famille

21 /11 : manifestation de soutien au père menacé d'expulsion

23/11 : Les soutiens au père sans papiers finissent en garde à vue

27/11 : le père sans papiers expulsé

28/11 : le cas du père sans papiers réunit le maire UMP et l'élue PS

Ce père de famille, en France depuis 1999, a été interpellé à la suite d'un contrôle d'identité dans le métro. Refusé de la circulaire du 13 juin 2006, il a été retenu 16 jours dans la prison pour étrangers de Plaisir. Le collège François Truffaut, où est scolarisé l'aîné de ses trois enfants s'est très fortement mobilisé. Le 20 novembre le collectif avait décidé d'interpeller Rama Yade, qui devait parrainer dans la ville une cérémonie de la journée des droits de l'enfant. La secrétaire d'état s'est fait excuser et remplacer par une vidéo.

**Aujourd'hui : 434 signatures et plus** sur <http://www.education-sansfrontieres.org/?article10082>

**La tenue d'une « table signature » dans le hall de la mairie juste avant le conseil municipal a été un succès :**

**Vote d'un vœu** pour le retour de M. Haddaoui à une grosse majorité.

**Opération carte postale, réclamant le retour de M. Haddaoui à N. Sarkozy.**

Resf 92

**APPEL À SIGNER LE « MANIFESTE DES INNOMBRABLES »**

**Traque des sans papiers, répression des délinquants de la solidarité : une même politique contre les droits !**

**RESF appelle à s'engager à leurs côtés avec le « Manifeste des Innombrables » LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN DÉLIT.**

**21 décembre :**

délibéré du procès de Florimond

**14 janvier :**

verdict pour François Auguste

**Début 2008 :**

procès de Kadidja.

## Dans son cas, la solidarité a permis d'enrayer la machine à expulser

# Le retour de M. QIU à Pantin

M. Ming Huang QIU, père de famille de 41 ans, qui vivait en France depuis 1999 a été expulsé le 11 octobre dernier, alors qu'une forte mobilisation pour le soutenir et l'intervention des élus avait permis d'obtenir du préfet une décision favorable prise moins d'une heure avant son départ de Roissy.

Depuis cette solidarité ne s'est pas démentie.

- A Pantin, la ville où il réside avec sa famille, au collège Lavoisier où est scolarisée sa fille Yixin, une forte mobilisation s'est développée, à l'initiative du collectif RESF de Pantin, avec le soutien de tous les élus de la gauche, de la FCPE et des syndicats enseignants.

- Claude Bartolone, député de la circonscription, et Patrick Braouezec, devenu le parrain de Yixin lors d'une cérémonie à l'Assemblée nationale le 2 octobre, n'ont eu de cesse d'intervenir

auprès du ministère de l'Immigration et du préfet de Seine Saint-Denis pour que M. QIU obtienne un visa du consulat de France à Shanghai et puisse revenir en France.

- RESF 93 avait lancé un appel en ce sens, signé par plus de cinquante personnalités et élus de Seine Saint-Denis.

- Enfin des contacts pris sur place, à Shanghai, notamment avec des militants de la section du PS locale, ont bien facilité les démarches de M. QIU, qui a dû attendre qu'on lui envoie son passeport depuis la France pour pouvoir franchir les portes du consulat et faire sa demande de visa.

Tous ces efforts ont permis de lever les obstacles et M. QIU a atterri enfin à Roissy à l'aube du 22 novembre, où l'attendaient sa famille, Patrick Braouezec, des représentants du comité de soutien et des militants de RESF. Là, dernière angoisse, puisque la PAF

le considère comme un voyageur comme les autres et lui demande son billet de retour, son attestation d'hébergement et un relevé bancaire. Au bout d'une heure, après une ultime intervention du député, il a pu enfin embrasser sa femme et sa fille.

**Maintenant commence une autre bataille : celle qui devrait conduire à la régularisation de cette famille, une décision qui lui permettrait de mener enfin une vie normale et digne.**

Ce succès est en tout cas un encouragement pour tous ceux qui sur le département et partout en France se mobilisent pour lutter contre les expulsions et le scandale de l'enfermement dans les prisons pour honnêtes gens que sont les centres de rétention, pour que les étrangers qui vivent en France à nos côtés soient accueillis dans le respect des droits fondamentaux. *RESF Saint-Denis*

## Coup de force dans le Cantal : la gendarmerie encercle une ferme pour débusquer un père géorgien et son fils. Ils sont expulsés 15 jours plus tard !

Zurab (19 ans) et Tengviz Galustov son père ont été arrêtés le 27 novembre. Ce père et son fils (arrivé en 2003) ont été déboutés 2 fois de leur demande d'asile. Et déboutés aussi de leurs demandes de régularisation. En janvier 2007 notification d'une OQTF, confirmée par le TA. Zurab arrête alors ses études au lycée Mermoz d'Aurillac pour se cacher avec son père.

Des démarches pour leur régularisation sont à nouveau entreprises, Michel Ters qui les protège, tente la transparence : embauche de Tengviz, dossier à la Mutualité Agricole, information au Préfet. Quant à Zurab, il était sur le point d'obtenir un contrat d'apprentissage. Donc mention de leur adresse. Le 27 novembre au matin, la gendarmerie encercle la ferme isolée, neutralise les routes autour, arrêtée Michel Ters qui est conduit en garde à vue et relâché le

soir. Zurab a menacé de se taillader les veines et les gendarmes ont fait venir des négociateurs de Clermont Ferrand (qui ont commencé par s'inquiéter de savoir s'il n'y avait pas de fourche dans le garage !) pour finalement emmener Tangiz et Zurab au milieu de l'après midi avec comme seul bagage une poche en plastique avec leurs papiers géorgiens. La rétention a été prolongée de 15 jours en attendant de laissez-passer demandés à l'ambassade de Géorgie.

Localement, un rassemblement s'est déroulé samedi matin à Aurillac. Beaucoup de monde au marché où habituellement Michel et François (qui hébergeaient depuis plusieurs mois les Galustov) vendent leur pain. Le groupe s'est ensuite rendu à la place des droits de l'Homme où les proches de Tengviz et Zurab se sont exprimés avec émotion et ont appelé les citoyens à la désobéissance civi-

que. L'aspect positif est que la mobilisation est très forte : elle va au delà des membres du collectif et des militants. Zurab était scolarisé dans un lycée professionnel d'Aurillac avant d'être obligé de se cacher avec son père. Depuis qu'ils se sont installés chez Michel Ters de nombreux liens se sont tissés avec l'entourage de Michel. Mais au delà du réseau de camarades de lycée et d'amis, c'est aussi les moyens déployés pour les arrêter qui ont choqué les gens qui jusqu'à présent ne se sentaient pas concernés... Dimanche, des proches de Tengviz et Zurab se sont rendus au CRA pour les rencontrer.

**Vendredi 14 décembre Zurab (19 ans) et Tengviz Galustov ont été extraits de la prison pour étrangers de Lyon, amenés par avion de Lyon à Paris puis EXPULSÉS vers Tbilissi. HONTE !** *Resf 15*

# ILS DEVAIENT SE MARIER, LA PRÉFECTURE BRISE LEUR UNION !

Ils devaient se marier samedi 15 décembre 2007 à la mairie de Vesoul en Haute Saône.

Lui s'appelle Saro USOYAN, yézide arménien de 28 ans, elle Esma MOURADOVA, yézide de Georgie, 23 ans.

La police est venue le 11 décembre 2007 à leur domicile tôt le matin leur disant qu'ils devaient venir avec eux à la mairie et vérifier si tous les documents pour ce mariage étaient complets. Jamais ils ne sont arrivés à la mairie de Vesoul, mais directement au commissariat, placés ensuite en garde à vue. Ce matin nous apprenions que ce jeune couple était en route pour la prison pour étrangers, chacun dans un centre différent : Esma MOURADOVA au

centre de rétention de Metz, et Saro USOYAN au centre de rétention de Lille. Intolérable !

DE GUEU LASSE !!!!!!!

## 13 décembre.

Le juge des libertés a ordonné, suite à une demande de la CIMADE, la remise en liberté d'Esma MOURADOVA avec assignation à résidence et pointage à la gendarmerie. Puis à Strasbourg (puisque le centre de rétention de Metz dépend de Strasbourg), un autre juge, a fait annuler l'OQTF qui frappait Esma. Elle est donc vraiment LIBRE ! C'est une énorme victoire de la dignité et de l'amour ! Rappelons que son compagnon Saro a été libéré hier d'un centre de rétention ! Vendredi,

Esma était accompagnée en voiture par un militant de RESF, entre Metz et Strasbourg, pour aller féliciter son avocat à Strasbourg...

**Le mariage devait être célébré le samedi 15 décembre, à 11h15 à l'Hôtel de Ville de VESOUL !**

**Non, il n'a pas été célébré. Il semble bien qu'Esma ait fait l'objet de fortes pressions « si tu te maries, toi et ta famille n'auront aucune chance d'être régularisées ». Esma et sa famille ont annulé le mariage.**

**Saro est passé devant le tribunal administratif de Lille ce jeudi 20 décembre. Son APRF a été annulé. Saro rentre à Vesoul. Le mariage aura-t-il lieu ? Ou la préfecture a-t-elle brisé deux vies ?**

*Au CRA de Lesquin, en téléphonant à Saro, Jacques est tombé sur :*

- un bébé de 18 mois au CRA.
- une arménienne qui cherche un traducteur
- un couple égyptien avec enfant scolarisé venant de Charleville-Mézières

*Des appels AU SECOURS! Les premiers enfants au CRA de Lesquin.*

*Depuis, la famille égyptienne a été renvoyée en Grèce.*

*La maman arménienne accepte le retour de guerre lasse.*

*Jacques RESF 59/62.*

## SON ÉPOUSE DÉCÉDÉE DES SUITES D'UN CANCER, BASILE EST AUSSITÔT TRANSFORMÉ EN SANS-PAPIERS ET MENACÉ D'EXPULSION !

Basile a 38 ans, il est entré en France le 12 octobre 2002.

En avril 2003, Basile a rencontré Madeleine, ils ont sympathisé très rapidement et se sont mariés le 7 février 2004 à Champigny. Madeleine a appris quelques mois plus tard qu'elle développait un cancer. Basile et Madeleine ont continué leur vie conjugale et sociale malgré les nombreuses visites à l'hôpital. Basile s'est toujours occupé de Madeleine, et toute la famille de Madeleine, comme leurs voisins, en attestent !

Madeleine est décédée le 22 août 2007. Basile était convoqué le 29 août en préfecture pour le renouvellement de son titre de séjour ; il a demandé le report de ce rendez-vous pour être bien évidemment présent à la crémation de sa femme. Il s'est rendu en préfecture le 7 septembre et un courrier daté du même jour

lui signifiant un refus de renouvellement et une obligation de quitter le territoire...

Basile travaille à Fontenay depuis qu'il a un titre de séjour, il a de très bonnes relations avec sa belle-famille et les amis du couple.

Basile a une fille et un frère au Cameroun, un frère aux Etats-Unis, une sœur en Angleterre, ses parents sont décédés depuis 26 ans. Basile a des cousines en France.

**Le 19 décembre au tribunal administratif de Melun, vingt-cinq personnes étaient présentes pour le soutenir. Beaucoup d'émotion. Le commissaire du gouvernement a demandé l'annulation de la décision préfectorale. Affaire à suivre quand même car c'est la forme qui a été jugée et non le fond. L'avenir se présente bien, mais restons mobilisés.**

Resf 94

## Maine et Loire (49)

**Famille POPOV :** cette famille, sujette à un véritable acharnement des préfectures des Ardennes puis du Maine et Loire a été contrainte, une fois « libérée » du CRA d'Oissel par une décision du JLD (décision immédiatement contestée et cassée par la Préfecture de M&L) à la clandestinité... Hébergée chez des habitants courageux, elle se terre et vit très difficilement la pression que cette clandestinité et le risque qu'ils savent faire courir à leurs hébergeants fait peser sur eux. De nouvelles démarches sont en cours auprès du Président de la République, des Ministères, de la Défenseure des Enfants, tandis que des recours restent instruits au TA et à la CEDH (Commission Européenne des Droits de l'Homme).

**Audrey & Joseph :** refusant d'être extrait de sa cellule du CRA de Rennes St Jacques, Joseph a écopé d'un mois de prison de ferme. Ceux qui lui avaient infligé des traitements dégradants n'ont eux pas été inquiétés. À sa sortie de prison, il est retourné au CRA ! À l'issue des 32 jours, il a été libéré... il avait une semaine pour se mettre en règle... il est de nouveau « sans papiers »... C'est un couple amoureux, parfaitement intégré, et Audrey attend leur premier enfant... elle aura passé presque trois mois de grossesse sans le papa !!!

**Yvon Mayila :** un retour pour Noël. Il avait été expulsé, en 24 heures malgré son état de santé imposant des soins lourds et réguliers... Suite à une mobilisation très forte de son comité de soutien, et du Député Maire de Trélazé dont l'assistante parlementaire n'a pas ménagé ses efforts, nous venons d'apprendre la délivrance d'un visa de 3 mois ... il revient le 24 décembre ! Joyeux Noël en perspective pour sa femme et Reine, sa petite fille.

**Oumar Diallo (Cholet) :** Bientôt deux ans que ce père de famille, parfaitement intégré a été lui aussi expulsé en 24h ... malgré son CDI, malgré son investissement dans les cours du CNAM, en tant qu' élu des parents d'élèves de l'école maternelle où est scolarisé son fils ... Deux ans que Mamadou est orphelin de son papa ! Ne l'oublions pas ...

**Parrainages :** pour la quatrième fois sur Angers, 22 enfants ont cette fois été parrainés par M. Goua (Député Maire) et son équipe en mairie de Trélazé. Resf 49

## Nous rendrons responsables la préfecture du Rhône et le gouvernement de ce qui pourrait arriver à la famille Ali.

Sara 3 ans, Léa 21 mois et leurs parents Gloria et Vangjush Ali auront donc été maintenus en rétention 32 jours moins quelques minutes.

Ils étaient sans doute une menace grave pour l'Etat français... au point d'affréter spécifiquement pour eux un avion de la protection civile et de déployer une escorte de 6 policiers pour les encadrer.

Ce 17 novembre 2007, à 12h ils sont enlevés du centre de rétention de Lyon par des policiers venus de Paris semble-t-il... direction le petit aéroport de Bron (69) d'où ils ont été expulsés à 13h56 (la rétention prenait fin à 14h).

Jusqu'à la dernière minute, la famille aura vécu dans la peur de l'expulsion.

Jusqu'à la dernière minute aussi, les heures passant, l'espoir de la liberté commençait à être présent.

Jusqu'au bout la préfecture aura mis

son point d'honneur à faire souffrir, à faire vivre l'insupportable à cette famille, jusqu'à l'espoir de la liberté !

L'acharnement de la préfecture sur cette famille est innommable, insupportable, intolérable ...

### Et après l'expulsion ?...

Depuis, ils sont chez la mère de Vangjush. Les retrouvailles se sont bien passées au début mais les relations se dégradent au fil des jours car la mère de Vangjush n'a pas les moyens de les nourrir tous.

Il n'y a **pas de travail**. Sara répète que « sa maison c'est pas ici mais en France », elle pleure quand il est mentionné un prénom de connaissance française.

Léa continue à prendre le sein de sa mère et a de fréquentes diarrhées.

**Les parents ont peur. La famille sort peu et reste renfermée.**

**Les appels anonymes** ont recommencé sur le fixe de la mère de Van-

gush. Mais c'est impossible d'en connaître l'origine et la police ne peut rien faire tant que les appels ne sont pas identifiés ! Gloria note les jours et les heures des appels.

(La mère de Vangjush au printemps dernier a été tabassée à son domicile par deux inconnus qui voulaient des nouvelles de son fils... Elle avait été emmenée à l'hôpital avec traumatisme crânien et différentes blessures)

### Ils n'ont pas honte !

Pierre Castoldi, chef du cabinet (ou représentant le chef du cabinet) du ministère de l'expulsion répond à Brigitte (du RESF du Rhône) dans un courrier daté du 20 novembre 2007. Je cite : « ...Soyez assuré que le Cabinet du ministre suit ce dossier avec attention, en lien avec les services de la préfecture du Rhône... »

L'expulsion a eu lieu le 17/11... Ça veut dire qu'ils s'occupent de ramener la famille ? Resf 69

## **Pour le retour des Muliqi en France et leur régularisation.**

Bientôt 4 mois que Laurent, Albiona et Albion Muliqi ainsi que leurs 2 parents ont été odieusement expulsés vers le Kosovo.

Là-bas, leur situation humaine et matérielle est catastrophique. Ils n'ont aucune possibilité de travail et de scolarisation pour Laurent. Ils vivent dans un terrible isolement humain.

Heureusement le comité de soutien de l'école maternelle René Thinat d'Orléans (école de Laurent) ne les oublie pas et exige toujours leur retour.

Le contact est maintenu quasi quotidiennement. Un soutien financier leur permet de survivre et ils ont même eu la visite d'une personne du comité qui a pu leur apporter un réconfort moral et matériel plus direct.

Le comité de soutien et le RESF45 organisent tous les mois un rassemblement à Orléans pour affirmer notre soutien et notre exigence de

leur retour en France puis leur régularisation.

De nombreux élus au Parlement européen, au Conseil régional et même certains maires ont fait connaître au comité et surtout au préfet du Loiret leur soutien aux Muliqi.

Même, si à chacune des interpellations sur ce sujet, le Préfet déclare « qu'il n'y a plus rien à voir », pour nous, la mobilisation continue et les Muliqi seront un jour de retour en France, là où est l'avenir de toute cette famille.

Resf 45

## **APPEL À SIGNER LE « MANIFESTE DES INNOMBRABLES »**

Traque des sans papiers, répression des délinquants de la solidarité : une même politique contre les droits !

RESF appelle à s'engager à leurs côtés avec le « Manifeste des Innombrables »  
**LA SOLIDARITÉ N'EST PAS UN DÉLIT.**

**21 décembre :**  
délibéré du procès de Florimond  
RELAXÉ !!!!!

**14 janvier :**  
verdict pour François Auguste

**Début 2008 :**  
procès de Kadidja.

## **19 janvier Journée européenne d'action contre les centres d'enfermement**

**Nombreuses manifestations  
dans toute la France**

Réservez chez votre marchand de journaux  
le prochain 4 pages RESF  
« spécial centres de rétention »

## **APPEL A SOUS !**

Soutiens et déplacements, petits spectacles et grandes manifs, frais de justice, édition d'affiches, DVD...

publications diverses. Et un siège social (grâce à l'Edmp qui nous héberge). Et une assurance, et, et, et

**personne ne s'en doutait mais tout ça coûte des sous !**

**Merci d'y penser, d'envoyer des dons  
et de solliciter vos ORGAS !**

**Chèques à l'ordre de RESF  
s/c EDMP 8 impasse Crozatier.  
75012 Paris**

## **« LA VIE PLUTÔT QUE LES CHIFFRES ! »**

*Du 22 au 31 décembre, envoyez et faites envoyer au ministre de l'immigration une lettre relatant la vie d'un jeune, ou d'une famille sans-papiers.*

**Des artistes liront en public quelques unes de ces lettres**